



Saviez-vous que le gouvernement du Canada effectue environ 328 millions de paiements fédéraux chaque année? Bien que 91 % de ces paiements soient déposés directement dans les comptes bancaires des Canadiens, pas moins de 30 millions de chèques sont encore imprimés, postés et encaissés chaque année.

Le dépôt direct est un transfert électronique de fonds qui permet au gouvernement du Canada de déposer vos paiements de manière sécuritaire directement dans votre compte bancaire au lieu d'émettre un chèque. Avec le dépôt direct, il n'y a aucun risque que votre paiement soit perdu, volé ou retardé en raison de circonstances imprévues, comme le mauvais temps. Il s'agit d'un moyen pratique et fiable de recevoir vos paiements puisqu'ils seront toujours déposés à temps dans votre compte bancaire.

Pour utiliser le dépôt direct, vous n'avez pas besoin d'avoir accès à un ordinateur ou à Internet, et vous n'avez pas à changer la façon dont vous effectuez vos opérations bancaires.

Vous pouvez vous inscrire au dépôt direct de plusieurs façons : en ligne, par téléphone, en personne et par courrier.

En ligne ou par téléphone :

Vous pouvez vous inscrire en ligne dans la section Mon dossier pour les particuliers du site de l'**Agence du revenu du Canada** au canada.ca/mon-dossier-arc ou par téléphone au 1-800-959-7383 pour les types de paiements suivants :

- Remboursement d'impôt sur le revenu
- Crédit pour la TPS/TVH
- Allocation canadienne pour enfants

Vous pouvez aussi vous inscrire en ligne dans la section Mon dossier **Service Canada** au canada.ca/mon-dossier-service-canada ou par téléphone au 1-800-277-9914 pour les types de paiements suivants :

- Régime de pensions du Canada
- Pension de la Sécurité de la vieillesse

En personne ou par courrier : Le formulaire d'inscription au dépôt direct pour les types de paiements énumérés ci-dessus est disponible en ligne au depotdirect.gc.ca et dans la plupart des institutions financières. Vous pouvez demander au représentant de votre banque ou de votre coopérative de crédit de vous aider à le remplir. De temps à autre, vous pourriez également recevoir un formulaire d'inscription avec vos chèques du gouvernement du Canada.

Compte tenu de tous les avantages que vous pourriez en tirer, pourquoi attendre?